

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7266505401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7266505401>

Cette annonce a été mise en ligne le **23 septembre 2021** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



*Me Gildas Maisonneuve
19 rue René Rouchy – 49000 Angers*

BIOPLANTS France
SAS au capital de 250 000 euros
19 chemin de l'Ebeaupin – 49130 LES PONTS DE CE
RCS ANGERS 527 727 234

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte ordinaire annuelle et extraordinaire du 30 juin 2021, il a été décidé : - De transférer le siège de la société du RN 23 - 49170 SAINT MARTIN DU FOUILLOUX au 19 chemin de l'Ebeaupin - 49130 Les Ponts de Cé à compter du 1 juillet 2021, - d'étendre l'objet social de la société pour y inclure la production, la transformation et la commercialisation de plantes à parfum, aromatiques et médicinales ; la transformation, le conditionnement et la commercialisation de fruits, légumes, plantes condimentaires, végétaux et graines comestibles coupés, en vrac, transformés et emballés. - d'augmenter le capital par apport en numéraire de la somme de 150 000 € pour être porté de 100 000 € à 250 000 € par émission de 1500 actions nouvelles de 100 € de valeur nominale, intégralement libérées. Augmentation de capital dont la réalisation a été constatée par décision du Président du 8 septembre 2021.- de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du 1 juillet 2021. Les fonctions d'administrateurs et de Président du Conseil d'administration ont pris fin. Sont nommés : en qualité de Président, Monsieur SCHWARZ-ZURKINDEN Max demeurant Panoramastrasse 8 Untersiggenthal – SUISSE

; en qualité de directeurs généraux, Monsieur RODRIGUEZ Angel demeurant 143 Le Trévilly 74350 VILLY-LE-PELLOUX et Monsieur GYSI Heinrich demeurant Sonnmattweg 7 Villigen – SUISSE. Le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société BECOUZE a été renouvelé. Admission aux assemblées et participations aux décisions : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte à son nom. Transmission de titres : les transmissions de titres entre associés sont libres, toute autre transmission sous quelque forme que ce soit de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital est soumise à l'agrément préalable de la Société. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

